



**Accueil de Loisirs « La clé des champs »**  
**Association Grandir Ensemble**  
274 rue Hector Garaud  
38160 St Antoine l'Abbaye

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

### **Année scolaire 2021-2022**

NOM et Prénom de l'enfant : ..... Sexe (F/M) : .....

Date de naissance : ...../...../..... ; âge : .... ans

INSCRIPTION POUR :

- les mercredis       à l'année    ou     à la carte
- les vacances (les jours seront à préciser avant chaque période de vacances)
- avec garderie du matin 7h30-8h30
- avec garderie du soir 17h-18h

**Coordonnées des parents :**

**Mère :**

**Père :**

Nom, prénom :	.....	.....
Adresse :	.....	.....
	.....	.....
Tel fixe :	.....	.....
Tel portable :	.....	.....
Tel travail :	.....	.....
Mail :		

### **Liste des pièces à fournir pour l'inscription au centre de loisirs**

- Attestation d'Assurance responsabilité civile
- Quotient familial avec justificatif Caf ou Msa
- Fiche sanitaire de liaison (fournie dans le dossier)
- Copie des vaccins (ou attestation médicale que les vaccins sont à jour)
- Autorisations (fournies dans le dossier)
- Fiche d'adhésion à l'association Grandir Ensemble, accompagnée du règlement par chèque ou virement

*Tous les ans, ces mêmes documents seront demandés afin de mettre à jour le dossier de l'enfant. L'inscription d'un enfant aux activités de la Clé des Champs n'est possible que lorsque son dossier est complet et le règlement de l'adhésion effectué.*

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

*Cette fiche est à remplir très soigneusement. Elle sera confiée au Responsable du Centre de Loisirs et permettra de répondre efficacement et rapidement aux questions médicales en cas de nécessité.*

➤ **Enfant :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

➤ **Les responsables légaux :**

PERE:

Nom : .....

Prénom : .....

MERE:

Nom : .....

Prénom : .....

➤ **Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

L'enfant présente-t-il des allergies ?

- Allergies respiratoires : Oui Non

Lesquelles ? : .....

- Allergies alimentaires : Oui Non

Quel(s) aliment(s).....

.....

- Autres allergies: Oui Non

Précisez : .....

Précisez les symptômes en cas d'allergie importante : .....

.....

.....

.....

.....

Pour toute allergie, il sera demandé l'ordonnance du médecin traitant pour régulariser l'éventuelle prise de médicaments. Ces documents sont indispensables à l'accueil de l'enfant en collectivité.

Avez-vous d'autres remarques concernant l'alimentation de votre enfant ?.....

.....

.....

Présente-t-il des contres indications à la pratique d'activités physiques ? : Oui Non

Si oui, lesquelles ? .....

.....

.....

Présente-t-il un handicap particulier ? Oui Non

Si oui, lequel ?.....

.....

➤ Votre enfant est-il à jour de ses vaccins obligatoires ? (joindre justificatif)

➤ Remarques particulières : Si besoin, indiquez ci-dessous, les autres difficultés de santé de l'enfant, avec précision. Merci.

.....  
.....  
.....

Si l'enfant doit suivre un traitement particulier, l'ordonnance est obligatoire.

➤ **Assurance Responsabilité Civile :**

Nom de la Cie d'Assurance : .....

Votre n° de contrat d'assurance.....

(Joindre la photocopie de l'attestation d'assurance)

➤ **Autres renseignements :**

N° Sécurité Sociale du Responsable Légal : .....

Mutuelle Complémentaire : Oui -Non

Nom :..... N° Adhérent : .....

Nom du Médecin de famille : Dr .....

Ville : ..... Tél. : .....

Personne à contacter en cas d'absence du responsable légal :

Nom : ..... Prénom : .....

Lien Parenté :.....

Adresse : .....

Ville : ..... Tél. : .....

Je soussigné(e), M ..... Responsable légal de l'enfant  
....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à....., le...../...../.....

Signature du Responsable légal :

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e).....

Responsable légal de l'enfant (nom, prénom).....

### TRANSPORT

- Autorise les animateurs à le transporter en cas échéant sur les différents lieux d'activités.
- Autorise l'association Grandir Ensemble à communiquer mes coordonnées pour faciliter le co-voiturage ou autres déplacements partagés.

### SANTE et URGENCE

- Autorise le personnel de l'équipement ou un assistant délégué à donner du paracétamol à mon enfant en cas de fièvre supérieure à 38°5.
- Autorise le personnel du centre de loisirs à utiliser des pommades apaisantes : gel ou pommade à l'arnica en cas de coups, gel ou pommade apaisante pour piqûres d'insectes.
- Autorise le personnel du centre de loisirs à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant.
- M'engage à informer l'association de toutes modifications relatives aux informations communiquées concernant mon enfant (coordonnées, santé, autorisations...)

### SORTIES

- Autorise mon enfant à quitter seul le Centre de Loisirs aux heures de sorties du midi ou du soir.
- N'autorise pas mon enfant désigné ci-dessus, à quitter seul le Centre de Loisirs aux heures de sorties.

Si non, notez ci-dessous les personnes autorisées à récupérer l'enfant (en dehors des parents):

	Nom, Prénom	Lien de parenté	N° tél.
1	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....

### PHOTOS

- Autorise le Centre de loisirs à utiliser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des supports papier (articles de presse, affiches...) ou projections.

Autorise le Centre de loisirs à utiliser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des supports internet :

- blog / sites des collectivités
- mails d'information aux familles
- page facebook
- presse

- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, du projet éducatif et du projet pédagogique du Centre de Loisirs.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature :



## Adhésion 2021-2022 à l'association Grandir Ensemble

Nous proposons une adhésion à prix libre et conscient, selon un principe de responsabilité et d'engagement personnel, où chacun.e, en fonction de sa situation, de ses moyens, de ses priorités, participe de manière active et responsable à l'organisation et aux frais nécessaires à la réalisation d'un projet solidaire, social et culturel. C'est la juste appréciation d'un service dans un esprit d'échange, de partage.

Si vous préférez vous référer à un barème établi, nous donnons à titre indicatif une fourchette allant de 10€ pour les petits budgets à 30€ en tarif de soutien.

.....

### ***Coupon d'adhésion à retourner à l'association Grandir Ensemble***

*asso.grandirensemble38@gmail.com*

*274 rue Hector Garaud, 38160 St Antoine l'Abbaye*

Nom , Prénom(s) des parents :

Enfants (prénoms, âge) :

e-mail :

Tél :

Adresse :

Montant de l'adhésion :

Date :

Signature :

*Paiement par chèque à l'ordre de Grandir ensemble ou par virement  
IBAN : FR76 1027 8089 3000 0205 4850 109 - BIC : CMCIFR2A*



**CENTRE DE LOISIRS « LA CLE DES CHAMPS »**

**ASSOCIATION GRANDIR ENSEMBLE**

**à St-Antoine l'Abbaye**

# **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

*mis à jour en Juillet 2021*

## **Article 1 : Description**

Le Centre de loisirs « La clef des champs » est organisé et géré par l'Association Grandir Ensemble, titulaire d'un agrément Jeunesse et Sports.

Il accueille jusqu'à 20 enfants de 3 à 15 ans. L'équipe d'encadrement est constituée d'une directrice, d'une adjointe et d'une animatrice diplômées présentes à l'année, et complétée par des animateurs vacataires pendant les vacances.

Son local se situe sous l'école des Platanes, à St Antoine l'Abbaye.

## **Article 2 : Périodes d'ouverture et horaires**

Le Centre de loisirs est ouvert les mercredis toute la journée, pendant les vacances de la Toussaint, de février, de Pâques, 2 jours chaque semaine aux vacances de Noël, tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août

### **Horaires d'arrivée :**

- Temps de garderie : arrivée échelonnée entre 7h30 et 8h30
- Temps d'accueil : arrivée entre 8h30 et 9h30
- Pause de midi : arrivée entre 11h30 et 12h
- Activité de l'après-midi : arrivée entre 13h et 13h30

### **Horaires de départ :**

- Fin de pause repas : départ entre 13h et 13h30
- Fin d'après-midi : Garderie et départ entre 17h et 18h

Si exceptionnellement vous devez amener ou récupérer votre enfant en dehors de ces horaires, prévenez-nous et assurez-vous que nous ne sommes pas en sortie.

## **Article 3 : Sorties et transport**

Nous proposons souvent des sorties hors du local, à la demi-journée ou à la journée, et notamment à la ferme des Mille Pattes (chez Sarah et Antoine Ruzand) dans le quartier des Voureys ou au bois des Fusains juste à côté.

En cas de sortie dans les environs, mais trop éloignée pour un déplacement à pied (moins de 5 km - sorties à la ferme par exemple), nous vous donnons rendez-vous sur le lieu de sortie. Lorsque c'est possible d'un point de vue logistique, nous amenons les enfants avec nos véhicules personnels, sous réserve que vous ayez signé l'autorisation pour cela.

De manière exceptionnelle (notamment pendant les vacances), des sorties pourront avoir lieu plus loin (jusqu'à 20-25 km) avec location d'un véhicule. Dans ce cas, les départs et arrivées en cours de journée sont déconseillés, mais peuvent éventuellement se faire sur le lieu de sortie.

#### ***Article 4 : Vêtements***

Les habits des enfants devront être adaptés aux activités proposées (habits qui ne craignent pas d'être salis lors des sorties dans la nature ou des activités bricolage, adaptés à des activités sportives...). Les enfants devront en outre avoir, selon les activités et le temps, avec eux : un sac, une gourde, un chapeau, des habits chauds/imperméables et des bottes ou chaussures adaptées en cas de pluie ou de froid. Les parents doivent également fournir une paire de chaussons pour l'intérieur. Des vêtements de rechange sont les bienvenus, notamment pour les fréquentes activités dans le ruisseau.

#### ***Article 5 : Inscriptions***

MERCREDIS :

- Inscription à l'année en début d'année – prévenir au plus tard le vendredi précédent en cas d'absence
- Inscription à la carte : prévenir au plus tard le vendredi précédent de la présence de votre enfant (sous réserve de places disponibles).

VACANCES :

Inscription à la carte ou à la semaine.

Si l'enfant est déjà inscrit, nous prévenir au plus tard 8 jours avant les vacances des jours de présence de votre enfant durant la période de vacances (sous réserve de places disponibles). S'il n'est pas encore inscrit, contactez-nous pour remplir le dossier d'inscription.

En cas de remplissage de notre capacité d'accueil (20 enfants, dont 8 moins de 6 ans), les places seront données par ordre d'inscription.

Pour toute information, et pour signaler la présence ou l'absence de votre enfant, vous pouvez le faire auprès de la directrice par téléphone (07 66 80 36 15) ou par mail ([asso.grandiresemble38@gmail.com](mailto:asso.grandiresemble38@gmail.com)).

Aucun enfant ne sera accepté au Centre de loisirs sans inscription préalable. Il est nécessaire, pour toute inscription, de compléter le dossier d'inscription en fournissant les pièces demandées. Les parents s'engagent à signaler tout changement intervenant dans les informations communiquées.

En cas d'absence non justifiée (certificat médical) à une séance pour laquelle l'enfant est inscrit ou d'annulation moins d'une semaine avant, la séance sera facturée.

## ***Article 6 : Repas***

A. Le petit-déjeuner :

Un petit-déjeuner peut être proposé durant le temps de garderie, sur inscription.

B. Le repas de midi :

Il a lieu à la cantine et est préparé par la cuisinière de l'école. Lors des sorties il est préparé par nos soins. Le coût est compris dans le tarif.

C. Le goûter :

Nous le fournissons (l'après-midi) ; il est parfois préparé par les enfants lors d'une activité.

Si votre enfant a besoin d'un goûter le matin, c'est à vous de le fournir.

## ***Article 7 : Sécurité***

Les enfants devront être confiés à leur arrivée en main propre à la directrice ou aux animatrices. Attention, la responsabilité des animatrices ne sera pas engagée si vous ne leur confiez pas votre enfant en main propre.

Nous laisserons partir seuls à l'heure convenue les enfants qui en ont l'autorisation. Pour les autres, seules les personnes qui nous ont été signalées pourront les récupérer. Si exceptionnellement quelqu'un d'autre doit venir le chercher, signalez-le nous par écrit.

L'enfant ne devra pas avoir sur lui sans autorisation allumettes, briquets, objets coupants ou de valeur. Les dégâts occasionnés par les enfants tels que vitres brisées sont à la charge des parents.

Tout enfant dont le comportement est évalué comme inadapté dans la vie de groupe par l'équipe d'animation et après concertation avec la famille sera exclu du Centre de loisirs.

## ***Article 8 : Maladie et traitements***

Seule la directrice et l'assistante sanitaire sont habilitées à donner un médicament à l'enfant avec une autorisation écrite des parents et sur présentation de l'ordonnance.

## ***Article 9 : Paiement***

**Inscription à l'année :**

Le paiement est fractionné en 5 échéances : Octobre, décembre, février, avril et juin.

Il n'y a pas de remboursement possible, sauf si la situation le justifie (raisons médicales, déménagement...).

**Inscription à la carte ou par semaine de vacances :**

Une facture est envoyée tous les 2 mois avec le nombre de séances consommées sur la période.

Les séances annulées moins d'une semaine avant et les absences non justifiées sont facturées.

**Garderie :**

Entre 7h30 et 8h30 le matin et entre 17h et 18h le soir, chaque demi heure entamée sera facturée 0,50€. Le montant sera ajouté à la facture.

***Article 10 : Adhésion et bénévolat***

L'adhésion est obligatoire pour participer à nos activités.

Le paiement de l'adhésion s'effectue au moment de l'inscription. L'adhésion est familiale, et valable pour l'année scolaire, de septembre à août.

Le montant de l'adhésion est libre et conscient, à adapter à vos possibilités, et de ce fait il pourra tout à fait être réduit en cas d'inscription en fin d'année scolaire (pour les vacances d'été par exemple).

En adhérant, vous aurez accès à l'ensemble des activités proposées par l'association, vous recevrez les lettres d'informations et serez invités à l'Assemblée Générale annuelle.

Nos activités ne sont possibles que grâce à la mobilisation d'une équipe bénévole. Vous êtes invités à les rejoindre de manière ponctuelle ou régulière. Vous pouvez vous proposer au moment de l'Assemblée Générale pour rejoindre le conseil d'administration.

## Accueil de loisirs « LA CLE DES CHAMPS » 3 -15 ans

Saint-Antoine-l'Abbaye

### Tarifs de septembre 2021 à août 2022

Tarifs unique pour toutes les communes, selon le quotient familial (hors garderie)

<b>Tarifs à la carte (mercredis et vacances)</b>	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
Journée complète (repas compris)	11,5 €	13,8 €	16,1 €	18,4 €	20,7 €	23,0 €	25,3 €
1/2 journée avec repas	8,6 €	10,4 €	12,1 €	13,8 €	15,5 €	17,3 €	19,0 €
1/2 journée sans repas	4,7 €	6,5 €	8,2 €	9,9 €	11,6 €	13,4 €	15,1 €

<b>Tarifs mercredis à l'année</b>	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
Journée complète (repas compris)	360,0 €	432,0 €	504,0 €	576,0 €	648,0 €	720,0 €	792,0 €
1/2 journée avec repas	270,0 €	324,0 €	378,0 €	432,0 €	486,0 €	540,0 €	594,0 €
1/2 journée sans repas	148,0 €	202,0 €	256,0 €	310,0 €	364,0 €	418,0 €	472,0 €

<b>Forfait vacances 1 semaine</b>	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
Journée complète (repas compris)	54,6 €	65,6 €	76,5 €	87,4 €	98,3 €	109,3 €	120,2 €
1/2 journée + repas	41,0 €	49,2 €	57,4 €	65,6 €	73,7 €	81,9 €	90,1 €
1/2 journée sans repas	22,4 €	30,6 €	38,8 €	47,0 €	55,2 €	63,4 €	71,6 €

<b>Mini-camp 4 nuitées</b>	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
5 jours repas compris	90,0 €	108,0 €	126,0 €	144,0 €	162,0 €	180,0 €	198,0 €

<b>Garderie</b> (entre 7h30 et 8h30 puis entre 17h et 18h) Tarif unique :	0,50 € / demi heure
---	---------------------



Association Grandir Ensemble  
 274, rue Hector Garaud 38160 Saint Antoine l'Abbaye  
 asso.grandirensemble38@gmail.com 07.66.80.36.15  
 Siren : 81836722900



